

La violence
La violence

dans les
dans les
relations
relations
lesbiennes
lesbiennes

INTRODUCTION

Le présent livret a pour objectif de faire connaître la violence dans les relations lesbiennes et suggérer des solutions à ceux et celles qui sont concernés par la situation. Jusqu'à tout récemment, l'existence de violence dans les relations lesbiennes a rarement été discutée ouvertement.

Ce silence peut être attribué à différents facteurs : l'homophobie (la peur et les préjugés touchant l'homosexualité), l'hétérosexisme (l'hypothèse d'hétérosexualité qui rend les gais et les lesbiennes invisibles), une certaine difficulté à croire qu'une femme puisse être violente envers une autre femme ainsi que divers mythes sur les lesbiennes et la violence chez les lesbiennes. Quelles que soient les raisons de ce silence, il est temps de sortir la question du placard.

CERTAINS MYTHES SUR LES LESBIENNES

- Toutes les lesbiennes détestent les hommes
Les lesbiennes choisissent d'aimer les femmes, pas de détester les hommes. Les sentiments des lesbiennes envers les hommes sont aussi variés que ceux des femmes hétérosexuelles.
- Les lesbiennes ne peuvent être que de type *butch* ou *femme*
Il s'agit là d'un stéréotype assez répandu. En fait, les lesbiennes, comme les autres femmes, ont des apparences et des comportements fort variés.
- Les lesbiennes n'ont pas d'enfants
On tient souvent pour acquis que les femmes qui ont des enfants sont hétérosexuelles. Dans la réalité, les lesbiennes forment des familles de différents types, y compris avoir leurs propres enfants.

De tels mythes et cette désinformation sur les lesbiennes courent toujours et nuisent à la compréhension de la violence chez les lesbiennes. Par exemple, plusieurs croient que seules les lesbiennes de type *butch* peuvent être violentes, que les lesbiennes apolitiques¹ vivent de la violence ou que chez les lesbiennes, la violence ne peut être que mutuelle, ce qui nuit à la compréhension de la situation.

Les principaux aspects de la violence chez les lesbiennes sont illustrés ici par l'histoire de trois femmes. Bien que les détails de chacune des histoires soient tirés d'expériences vécues par des femmes qui ont fréquenté le *London Abused Women's Centre*, les récits ne décrivent pas des personnes réelles.

À la suite de chacune des histoires, l'on retrouve des éléments de discussion sur les difficultés propres aux lesbiennes qui vivent des relations violentes. On y trace aussi un parallèle avec la violence qui touche les femmes hétérosexuelles. Il est de plus en plus clair que plusieurs des facteurs contribuant à la violence faite aux femmes sont également présents dans la violence faite aux lesbiennes.

Le comportement violent des hommes, comme celui des femmes, dans une relation intime se traduit souvent par un effort constant pour exercer du contrôle et du pouvoir sur l'autre. À cette fin, une personne utilisera souvent des facteurs qui, à ses yeux, représentent le pouvoir comme un meilleur revenu ou un comportement *macho*.

L'utilisation systématique de tactiques de pouvoir et de contrôle caractérise la violence dans les relations intimes. Une relation violente, ce n'est pas seulement quelques gestes violents de temps en temps, mais bien une habitude de gestes délibérés pour contrôler une autre personne. Même sans violence physique, les personnes violentes exercent leur pouvoir sur les autres en les empêchant de faire des choix ou en minant leur estime de soi.

Dans une culture qui perpétue diverses formes d'oppression (sexisme, racisme, âgisme, capacitisme², etc.) il n'est pas étonnant qu'une personne, homme ou femme, ait recours à la violence comme outil de contrôle. Les gais et les lesbiennes ne sont pas exempts de ces types de comportements dans les relations intimes.

ANECDOTE 1

Karine et Marie sont deux femmes blanches. Elles vivent ensemble dans une petite ville à plusieurs heures de n'importe quel grand centre urbain. Karine, qui souffre d'arthrite chronique, travaille de façon intermittente comme commis de bureau et Marie est gérante dans une grande manufacture de bagages, un poste de responsabilité. Bien que Karine ait grandi dans cette ville, personne ici ne sait que Marie et elle sont lesbiennes. Dans leurs loisirs, elles rendent visite à la parenté de Karine et font partie d'un club de bridge. Marie est membre des équipes de balle molle et de curling de son usine. Elle est souvent occupée en soirée et n'a pas beaucoup d'amies et d'amis.

À mesure que sa santé s'est détériorée, Karine est devenue de plus en plus dépen-

dante de Marie tant sur le plan financier que psychologique. De son côté, Marie est devenue de plus en plus méprisante envers Karine, se moquant de ses efforts pour continuer à faire la cuisine, à travailler, à sortir toute seule. Quand elles se disputent, ce qui arrive souvent, Marie critique vivement ce que fait Karine pour améliorer son apparence et gérer la maison. À deux reprises, Karine a tenté de discuter de changement dans leur relation, mais Marie a menacé de la frapper et s'est moqué de ses faibles possibilités financières.

Après une dispute particulièrement grave, Karine est restée à la maison sans les clés de la voiture et sans nourriture. Elle a téléphoné à la ligne d'écoute et de soutien de sa région (voir la liste à la fin de ce livret) « pour parler un peu ». Elle avait extrêmement peur parce que Marie l'avait menacée, pour la deuxième fois en un mois, de dévoiler leur relation lesbienne à sa famille. Karine ne croyait pas pouvoir le supporter et elle voulait savoir comment faire face à la situation.

DISCUSSION :

L'histoire de Karine et Marie révèle des similarités et des différences avec la violence que vivent les femmes hétérosexuelles. En général, un handicap peut augmenter la vulnérabilité d'une femme à la violence. Les possibilités de Karine sont limitées par sa grande dépendance envers Marie tant sur le plan financier que psychologique.

Puis, comme dans la violence envers les femmes hétérosexuelles, on y retrouve de la violence psychologique et émotive ainsi que des menaces de violence physique. La violence physique s'accompagne toujours de violence psychologique. Il existe des différences importantes dans l'expérience de Karine à cause de son orientation sexuelle dont la plus subtile est sans doute l'isolement en tant que couple; un isolement accru dans la mesure où elles vivent dans un milieu rural. Plusieurs lesbiennes qui vivent en milieu urbain vivent aussi ce type d'isolement. L'homophobie et l'hétérosexisme les empêchent parfois de vivre ouvertement leur relation. Le problème s'aggrave lorsque les personnes violentes essaient de contrôler leur partenaire en les isolant.

Quelles que soient les raisons de cet isolement, ses effets sont prévisibles : les lesbiennes isolées ont moins de soutien de la part de leurs amies et amis et de leur famille, pour les lesbiennes qui vivent en milieu rural on ajoute le manque d'accès aux ressources comme les maisons d'hébergement ou les organismes de défense

des droits des femmes et la difficulté de demeurer anonyme.

Qu'elle « sorte du placard » ou que son orientation sexuelle soit dévoilée, une lesbienne risque de perdre l'appui de ses amies et amis et de sa famille, perdre son logement et même perdre son emploi. Pour Karine, la menace de dévoilement prend beaucoup d'importance. C'est un outil de pouvoir et de contrôle très puissant.

Dans la mesure où la société demeure homophobe et anti-lesbiennes ce type de menace bien réel est lourd de conséquences. Cela crée une situation extrêmement contrôlante et épouvante pour Karine.

ANECDOTE 2

Anita et Dari vivent dans un grand centre urbain et elles sont toutes deux très actives dans les groupes féministes de lesbiennes. Dari, une femme noire originaire de Trinidad, et Anita, dont la famille est venue de l'Inde il y a deux générations, se sont connues lorsqu'elles travaillaient ensemble dans une collective de femmes de couleur. Elles ont, toutes les deux, joué un rôle de leadership dans la communauté lesbienne où on les admire beaucoup.

Bien qu'aux yeux des autres, leur relation semble parfaite, elle est pleine de tension et de concurrence. Elles sont ensemble depuis neuf ans et, au cours de six de ces années, Dari a caché à Anita certaines réalisations et des subventions qu'elle a reçues pour des publications. Cela lui permettait de « garder la paix » à la maison et de maintenir les bons aspects de leur relation.

À plusieurs occasions, Anita a giflé Dari et, à deux reprises, elle l'a embarrasée hors de l'appartement tard le soir. La plupart du temps, Dari avait l'impression qu'Anita la rabaisait de façon subtile et manipulatrice. Depuis six mois, Dari voyait, à l'insu d'Anita, une thérapeute féministe qui l'avait surtout aidée à analyser sa relation pour voir si Anita répondait à ses besoins sur le plan émotif.

Leurs meilleures amies, Theresa et Marla, avec qui elles passaient la plupart de leurs vacances, s'étaient aperçues des tensions lorsque Dari s'était retrouvée chez elles après une dispute. Elles ne pouvaient cependant pas croire que Dari et Anita, le « couple parfait », puissent avoir de sérieux problèmes. Lorsque Dari leur raconta que, selon elle, elle était victime de violence psychologique et physique, Theresa et Marla avaient répondu qu'il ne fallait pas exagérer ou mal utiliser le terme « violence ».

En privé, Theresa et Marla se préoccupaient de leurs amies même si elles ne savaient pas comment les aider. Elles se demandaient souvent si la violence était mutuelle et ne voulaient pas prendre le parti de l'une ou de l'autre. Elles avaient également peur que Dari et Anita se séparent, pire, si Dari était vraiment victime de violence et que cela se sache, elles craignaient les conséquences possibles sur la communauté lesbienne.

Finalement, Marla téléphona à la ligne d'écoute et de soutien de sa région pour demander des renseignements et des conseils.

DISCUSSION :

Sous plusieurs aspects, Anita et Dari sont très différentes de Karine et Marie, mais aucune de ces différences ne peut garantir qu'il n'y aura pas de violence. La violence chez les lesbiennes peut se produire sans distinction d'origine ethnique, de classe sociale, de revenu, de niveau d'instruction ou d'engagement politique, y compris l'appartenance féministe ou anti-raciste.

Ici, l'orientation lesbienne et féministe est un obstacle pour Dari. Il arrive souvent que les féministes, y compris les lesbiennes, aient tendance à minimiser la violence ou à ne pas tenir compte de celle qui est faite aux lesbiennes afin de mieux se concentrer sur la violence des hommes envers les femmes, un problème sérieux et très important. Même la thérapeute n'a pas compris qu'il fallait d'abord assurer la sécurité de Dari.

Il existe aussi une certaine volonté d'entretenir l'image de « l'utopie lesbienne », le mythe qui veut que les femmes ne soient pas violentes de nature et que les relations lesbiennes se caractérisent par un partage égal du pouvoir. Dans cette perspective, si la violence existe, on croit qu'elle est mutuelle. Parfois, les deux partenaires se présentent à la même agence pour demander de l'aide, les deux se définissant comme la victime. La situation est complexe pour les conseillères qui doivent déterminer ce qui se passe réellement.

Plusieurs facteurs contribuent à maintenir le silence sur la violence dans les relations lesbiennes. La peur bien fondée que la révélation de la violence chez les lesbiennes ne serve, dans la société, à dire que les lesbiennes sont « malades » ou à justifier d'autres formes de discrimination. Dans le cas de Dari et Anita, s'ajoute le fait que les Blancs puissent expliquer le comportement violent par des stéréotypes racistes.

Theresa et Marla (les amies de Dari et Anita) reflètent bien cette crainte en se préoccupant des effets de la révélation de violence dans le milieu. De plus, Theresa et Marla pourraient également avoir peur de créer des scissions dans la communauté si les femmes optaient pour l'une ou l'autre des parties.

Dans les groupes minoritaires, on évite les apparences de désunion pour qu'elles ne soient pas utilisées par les autres comme outil de pouvoir. Malheureusement, refuser de prendre position sur la violence signifie automatiquement refuser de valider le témoignage de la victime ou la survivante de violence, la punir et maintenir son isolement.

ANECDOTE 3

Marilou, Jeanne et leurs trois enfants vivent dans un bungalow moderne en banlieue d'une petite ville. Elles se sont rencontrées par l'entremise de leurs enfants qui fréquentaient le même camp de jour et après quelques mois de visites chez l'une comme chez l'autre, elles ont décidé de vivre ensemble afin de faire des économies. Les enfants aiment bien cet arrangement. Ils ont plus d'espace et l'endroit est plus luxueux que s'ils vivaient avec leur mère respective.

La relation de Jeanne et Marilou est rapidement devenue sexuelle, mais elles ne l'ont jamais dit ni à leurs amies et amis ni à leur famille. Elles ne se considèrent même pas comme des lesbiennes parce qu'elles n'en connaissent pas d'autres et ignorent tout de la communauté lesbienne.

Dans leurs loisirs, elles passent du temps avec leurs enfants, font du camping et louent des vidéos. Tous les soirs, après que les enfants sont couchés, elles consomment de l'alcool. Au cours de ces soirées, Jeanne devient particulièrement brusque avec Marilou et, à plusieurs reprises, quand elle était en état d'ébriété, elle l'a frappée assez fort pour que Marilou ait besoin de soins médicaux.

Une fois, Jeanne a poussé Marilou à faire des gestes de nature sexuelle qu'elle ne désirait pas. Le lendemain matin, Marilou était très bouleversée. Elle mentait habituellement au médecin et aux enfants quant à la cause de ses blessures, mais elle avait de plus en plus peur et se sentait isolée.

Elle ne pouvait pas s'imaginer faire déménager les enfants à nouveau. Elle ne savait pas non plus comment gérer ses émotions par rapport à Jeanne. Elle était

en bons termes avec son ex-mari, mais elle avait très peur qu'il découvre la vérité et tente d'obtenir la garde des enfants. Elle ne connaissait ni livres ni services qui auraient pu l'aider. De toute façon, elle avait trop honte et se sentait trop coupable pour agir.

La cousine de Marilou, à force de questions sur ses blessures fréquentes, finit par découvrir que Jeanne en était la source. Marilou ne voulait pas s'en aller et sa cousine a téléphoné à la police et à la ligne d'écoute et de soutien de la région pour demander des conseils.

DISCUSSION :

Marilou et Jeanne vivaient une relation sexuelle sans se définir comme lesbiennes. Marilou a donc moins de possibilités qui l'aideraient à faire face à la violence de Jeanne puisqu'elle ne cherchera sans doute pas des groupes de lesbiennes ou des groupes de services sociaux et de soutien sympathiques aux lesbiennes. Il est également possible que Marilou et Jeanne vivent de la honte et de la culpabilité intériorisées³ au sujet de leur relation, ce qui augmentera leur isolement par rapport aux groupes de soutien.

En ne se définissant pas comme lesbienne, Marilou a moins de chance d'être identifiée comme victime ou survivante de violence envers les lesbiennes par le personnel médical. Les professionnels de la santé fonctionnent selon une hypothèse d'hétérosexualité et posent rarement les questions nécessaires pour déterminer l'orientation sexuelle de leur patiente. Bien qu'il y ait des progrès, le personnel médical ignore souvent des preuves évidentes de violence intime.

Marilou craint, avec raison, que son ex-mari ne découvre sa relation avec Jeanne puisque dans le système judiciaire, bien que la *Charte des droits et libertés* garantisse les droits des lesbiennes, l'orientation sexuelle est souvent l'un des facteurs décisifs dans la garde des enfants. Marilou risque donc de perdre ses enfants si les services sociaux découvrent son orientation sexuelle ou si elle rapporte à la police la violence dont elle est victime.

Les lesbiennes ont des choix limités en matière de droit de la famille; les ordonnances de non-communication, les pensions alimentaires, et la division des biens ne sont pas accessibles aux lesbiennes victimes de violence conjugale.

La violence contre les lesbiennes, comme la violence envers toute autre femme, est un acte criminel. La cousine de Marilou l'a reconnu et a appelé la police, un geste louable. Par contre, Marilou risque des répercussions indésirables si la police est au courant : faire dévoiler son orientation sexuelle, subir les préjugés reliés à la violence contre les lesbiennes et se retrouver devant les tribunaux, sont d'autres barrières qui empêchent également Marilou de faire appel aux services offerts dans sa communauté.

LES LESBIENNES ET LA VIOLENCE - PASSER À L'ACTION

Si vous êtes victime de violence (physique, sexuelle ou psychologique):

Demandez de l'aide à une amie ou à une parente en qui vous avez confiance, appelez la ligne d'écoute et de soutien de votre région (voir la liste à la fin du présent livret) ou communiquez avec les services sociaux.

SOUVENEZ-VOUS QUE VOTRE SÉCURITÉ EST MIEUX ASSURÉE SI VOUS EN PARLEZ À UNE PERSONNE EN QUI VOUS AVEZ CONFIANCE.

Préparez un plan de sécurité. Les conseillères et les militantes de la maison d'hébergement de votre région peuvent vous aider à le faire.

Si vous êtes en danger, fiez-vous à votre instinct – vous avez le droit d'être en sécurité et d'obtenir de l'aide. Vous pouvez appeler la police. Vous pouvez obtenir de l'aide supplémentaire en communiquant avec la maison d'hébergement de votre région ou une ligne d'aide et de soutien. Si vous ne vous sentez pas en sécurité à la maison, cherchez refuge dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence.

Bien connaître ses droits – Vous avez le droit de vivre une relation sans violence. Personne n'a le droit de vous maltraiter. Vous avez le droit de faire vos propres choix et celui d'être soutenue dans vos choix. Vous avez le droit de rechercher des professionnelles et des professionnels ayant une attitude positive envers les lesbiennes (avocates et avocats, conseillères et conseillers, etc.).

Il est important que vous sachiez que vous n'obtiendrez peut-être pas une aide d'urgence de personnes sensibilisées à votre situation ou à votre orientation sexuelle.

Le personnel d'urgence et les conseillères et conseillers ne connaîtront pas nécessairement les questions touchant les lesbiennes et peuvent ne pas comprendre la situation des femmes en général. Attendez-vous à ce que cela puisse se produire.

Communiquez avec la maison d'hébergement de votre région ou appelez une ligne d'aide et de soutien pour obtenir du soutien psychologique, du counselling, des renseignements ou connaître vos droits.

**SI VOUS ÊTES UNE AMIE,
UN AMI OU UN MEMBRE DE LA FAMILLE :**

Donnez votre soutien sans juger. Aidez la femme à trouver les ressources appropriées. Vous devrez peut-être vous renseigner sur le sujet. Mais d'abord, ne niez pas la violence qu'elle subit et ne la minimisez pas.

Si possible, aidez-la à trouver un endroit sécuritaire où habiter.

Si la personne violente communique avec vous, préoccupez-vous d'abord de votre sécurité. Si possible, démontrez-lui qu'elle est responsable de la violence et qu'elle doit trouver l'aide nécessaire pour mettre fin à son comportement violent. Aidez-la à trouver du soutien.

**SI VOUS ÊTES UNE
PROFESSIONNELLE OU UN PROFESSIONNEL :**

Renseignez-vous sur le sujet et remettez en question vos croyances et vos préjugés. Ne laissez pas l'homophobie et l'hétérosexisme nuire à la qualité des soins offerts.

Assurez-vous que la femme est en sécurité et qu'elle a accès aux ressources qui peuvent l'aider.

SI VOUS ÊTES UNE LESBIENNE ENGAGÉE :

Réfléchissez sur la violence dans la communauté lesbienne et trouvez des moyens pour la faire cesser. Cela pourrait être, par exemple, de vous joindre à un groupe d'action de la maison d'hébergement de votre région ou d'organiser votre propre groupe. Ensemble, on peut trouver des stratégies pour vaincre la violence. Discutez de sujets comme le moment opportun de communiquer avec la police, les façons d'aborder la personne violente, etc. Si vous entendez d'autres lesbiennes propager des mythes sur la violence envers les lesbiennes, rétablissez les faits.

NOTES

¹ Celles qui ne font pas partie des groupes qui défendent les droits des lesbiennes et qui ne sont pas engagées dans le débat politique.

² Discrimination basée sur le sexe, l'origine ethnique, l'âge, les capacités physiques ou la classe sociale .

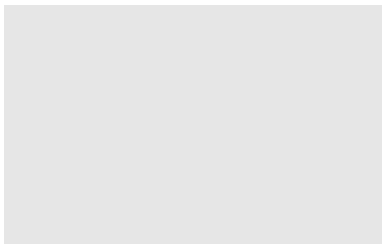
³ Des émotions suscitées par les préjugés homophobes véhiculés par la société et intégrés en chacun et chacune de nous, que l'on porte en soi, sans même s'en rendre compte.

Préparé par le London Abused Women's Centre
69, rue Wellington, London (Ontario) N6B 2K4

Version française adaptée par
l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

Date de publication, 2002

Vos ressources locales:



Pour obtenir de l'aide ou du soutien, de l'information ou de l'aiguillage:

dans l'Est

Maison Interlude (Hawkesbury):
1-800-267-4101

Ligne régionale Femmes et
violençe 24/7 (Ottawa):
613-745-3665

Maison d'amitié (Ottawa):
613-747-0020

Centre francophone d'aide et de
lutte contre les agressions
à caractère sexuel d'Ottawa:
613-789-9117

Services d'aide aux survivantes
d'agression sexuelle de
S.D.G. & A.: SASAS (Cornwall):
1-800-463-0174

dans le Centre-Sud

Ligne d'écoute régionale
Elle-Écoute: 1-877-679-2229

dans le Centre-Nord et Nord-Ouest

Ligne d'écoute régionale
Fem-Aide: 1-877-336-2433

Autre ressource:

La collective lesbienne
de l'Ontario

Courriel: clo@francofemmes.org
www.francofemmes.org/lesbiennes

RÉIMPRIMÉ AVEC LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO



Les opinions exprimées ici sont celles de London Abused Women's Centre et ne représentent pas nécessairement le point de vue du gouvernement de l'Ontario.

Pour obtenir des exemplaires:

En Anglais:
Metropolitan Action Committee on
Violence Against Women and Children
Téléphone: 416-392-3135 ou
1-877-558-5570
Tlcp: 416-392-3136
Courriel: info@metrac.org
www.metrac.org | www.owjn.org

En Français:
Action ontarienne contre la violence
faite aux femmes
Téléphone: 613-241-8433
Tlcp: 613-241-8435
Courriel: aocvf@francofemmes.org
www.francofemmes.org/aocvf